



Association Françoise & Eugène MINKOWSKI



PÔLE FORMATION

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2022

Désignation

L'Association Française & Eugène Minkowski désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 11 Rue des Réglises à PARIS (75020). L'Association Française & Eugène Minkowski met en place et dispense des formations inter et intra entreprises à PARIS et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'Association Française & Eugène Minkowski.
- **Apprenant (Stagiaire)** : la personne physique qui participe à une formation.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'Association Française & Eugène Minkowski pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'Association Française & Eugène Minkowski implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, l'Association Française & Eugène Minkowski s'engage à fournir un devis (proposition commerciale) au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'Association Française & Eugène Minkowski un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre l'Association Française & Eugène Minkowski, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation (certificat de réalisation), ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros nets de taxes (L'Association Française & Eugène Minkowski n'étant pas soumis à la TVA). Pour les formations en intra entreprise (y compris pour les prestations d'analyse des pratiques professionnelles et supervision d'équipe), le prix est fixé pour un nombre maximal d'apprenants (stagiaires) tel qu'indiqué dans le devis et dans la convention. En cas d'ajout d'un ou de plusieurs apprenants (stagiaires) par le client, l'Association Française & Eugène Minkowski facturera en conséquence le client au tarif indiqué sur le devis et la convention.

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, au plus tard 30 jours date de facture. Pour les particuliers, le paiement intégral de la prestation devra être effectué avant le démarrage de la prestation. Le règlement des factures sera effectué, de préférence par virement bancaire, ou à défaut par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'Association Française & Eugène Minkowski ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation et de modification de la liste des apprenants

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@minkowska.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10 % du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50 % du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation. En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'Association Française & Eugène Minkowski ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

La modification de la liste des apprenants (stagiaires) pourra être effectuée par le client au plus tard 48 heures (en jours ouvrés) avant le début de la formation. Toute modification de la liste des apprenants devra être notifiée par le client à l'Association Française & Eugène Minkowski en communiquant par mail la liste à jour des participants.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des apprenants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'Association Française & Eugène Minkowski. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'Association Française & Eugène Minkowski sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. L'Association Française & Eugène Minkowski s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'Association Française & Eugène Minkowski et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.